

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

47

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

6

Total votants :

54

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 4 avril 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 11 avril 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHÉLÉMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jeannine SUAREZ à Christiane SAMSON
Michel COUPERIER à Bernard GARCIA
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Claude NOWOTNY à Marie-Noëlle BONNARD
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Benoit GENEIX à Thierry DEGLON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Bernard LORTON, André IMBERDIS, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Carine BRODIN

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Séverine CHAUPIS

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT RÉSEAU AGRICOLE LIVRADOIS FOREZ

Rapporteur : Jean-François DELAIRE, Vice-Président

Vu la délibération n° 15-12-2015 de la Communauté de Communes du Pays de Courpière,
Vu la délibération n° 16-12-2015 de la Communauté de Communes du Pays de Courpière.

Afin de permettre la réalisation du projet « Potentiels d'emplois agricoles » ayant pour objectif de permettre la création d'emplois agricoles notamment à travers le développement de l'emploi salarié partagé, la Communauté de Communes avait créé un poste temporaire dans le cadre du Réseau Agricole Livradois Forez. Le poste peut bénéficier d'un financement leader.

Par délibération du 3 décembre 2015, la Communauté de Communes a sollicité un financement LEADER de 25 946,00 €.

Afin de finaliser l'instruction du financement LEADER et bénéficier de l'arrêté de subvention correspondant, il est nécessaire d'acter le plan de financement définitif de l'opération.

Le coût total de l'opération est de 32 866,44 € HT.

Le budget et le plan de financement de l'opération sont les suivants :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Emploi chargé de mission	27 449,08 €	LEADER (80%)	26 293,15 €
« Potentiels d'emplois agricoles »	4 117,36 €	Autofinancement (20%)	6 573,29 €
Frais de fonctionnement du poste Communication	1 300,00 €		
TOTAL	32 866,44 €	TOTAL	32 866,44 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **De valider** le plan de financement ci-dessus ;
- **D'autoriser** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 48	Représentés : 6	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50	Pour : 50	Contre :	
Abstentions : 4 (Thierry DEGLON – Farida LAÏD – Jacqueline MALOCHET – Benoit GENEIX)			

Pour ampliation certifiée conforme,
 Le Président,

Tony BERNARD,
 Maire de Châteldon

